

# **Lutte contre la pauvreté et l'exclusion urbaine à travers l'exemple de la Tunisie**

**Abdelala BOUNOUH\***

---

## **Introduction**

La plupart des pays en développement vont adopter vers la fin des années 70, des plans d'ajustement de leur économie dont la mise en œuvre a nécessité la compression des dépenses sociales et une aggravation du chômage ainsi que des recompositions sociales synonymes de progression de la pauvreté et élargissement des espaces d'exclusion. Cette politique qui va se traduire par la réduction de l'intervention des pouvoirs publics tant au niveau de la sphère productive mais également au niveau des dépenses sociales va engendrer des soulèvements populaires et des troubles sociaux<sup>1</sup>.

A l'heure actuelle, restructuration économique, mondialisation des marchés financiers et ajustement structurel sont synonymes de réduction des effectifs de travailleurs permanents, de sous-traitance avec recours au travail temporaire et saisonnier et de réduction des coûts par la déréglementation du marché du travail. Cette situation présente des risques majeurs pour des franges entières de la population citadine les plus démunie puisqu'elle va accroître la pauvreté et l'exclusion sociale.

La Tunisie pays en développement, a mis en place dès son indépendance plusieurs programmes nationaux en vue de réduire la pauvreté et la promotion de l'emploi. Cependant la faible portée de ces programmes d'assistance ont fait prendre conscience de l'importance de la diversification des moyens de lutte contre la pauvreté en particulier l'encouragement de la croissance par le financement de la micro

---

\* Enseignant chercheur à l'Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis et à l'Université 7 Novembre à Carthage.

<sup>1</sup> Grève générale du 26 janvier 1978 et « révolte du pain » de janvier 1984.

entreprise, permettant ainsi l'accès des pauvres aux sources pérennes de financement.

En conséquence notre communication va essayer de montrer dans quelle mesure cette nouvelle expérience du micro-crédit en faveur des populations démunies peut-elle constituer une alternative à la logique d'assistance des pouvoirs publics ? On essaiera aussi de voir quels sont les facteurs qui expliquent le succès du micro-crédit auprès des associations spécialisées dans ce créneau et quel est le rôle dévolu à ces structures non institutionnelles en vue de consolider la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées en milieu urbain.

## **1. La politique volontariste de développement social en Tunisie depuis l'indépendance**

### ***1.1 Une logique d'assistance des populations défavorisées depuis l'indépendance***

La Tunisie a connu depuis son indépendance, trois modèles de stratégie de développement. Le Premier plan de développement, entamé à partir des années 60, est un modèle dirigiste normatif marqué par la prépondérance du rôle de l'Etat au niveau des réglementations ainsi que de l'appareil de production. En effet de 1956 jusqu'en 1969, la politique sociale de la Tunisie est intégrée au projet de développement de telle sorte que la « promotion de l'homme signifie amélioration des conditions de vie de la population en particulier les catégories sociales défavorisées et c'est à l'Etat que doit revenir alors la prise en charge totale des besoins de cette population ». (Belhédi 1992).

La deuxième décennie qui commence à partir des années 70 se caractérise par une rupture avec la précédente avec l'amorce d'un désengagement de l'Etat au niveau du secteur productif mais aussi au niveau de la politique sociale. L'amélioration des conditions de vie de la population reste un objectif majeur toutefois la part des investissements du secteur public dans le domaine social va diminuer<sup>2</sup>.

Les années 80 et 90 seront marquées en Tunisie par de nouvelles options en particulier l'adoption du PAS et la remise en cause des orientations générales de sa politique sociale. Le désengagement économique de l'Etat sera progressif et va toucher plusieurs secteurs sociaux subventionnés par les pouvoirs publics. Les réformes macro

---

<sup>2</sup> Encouragement de l'épargne privée par le biais de la création d'une Caisse épargne logement (CNEL).

économiques seront axées sur l'implication du secteur privé pour la promotion de la croissance et du développement.

Dans ce contexte, l'on se demande quels seront les effets escomptés d'une telle politique sur les dépenses sociales et comment les pouvoirs publics vont-ils appréhender la complexité du phénomène de pauvreté et d'exclusion sociale en milieu rural et urbain ?

## ***1.2 L'approche de la Tunisie en matière de pauvreté et d'exclusion***

Exclusion et marginalisation peuvent être considérées comme étant une rupture du lien social ; elles entretiennent des liens étroits avec la pauvreté, le chômage et l'indigence. Le chômage de longue durée, les emplois précaires, l'absence de qualification, la discrimination envers les femmes sur le marché de l'emploi, l'emploi des enfants en bas âge, constituent les principales sources d'exclusion. Le concept d'exclusion défini comme étant « l'incapacité pour un individu, un ménage ou une communauté de satisfaire ses besoins primordiaux de vie qui sont l'alimentation, le logement, l'éducation, la santé et l'habillement » a été adopté en Tunisie de manière progressive depuis les années 1940 au moment où l'on a soulevé la question relative à l'apparition des premiers bidonvilles à la périphérie de la capitale<sup>3</sup>.

Plusieurs auteurs pensent que la pauvreté est une notion relative, mouvante dont le contenu est lié au niveau général atteint par une société donnée et qu'il est difficile de la mesurer et de la quantifier en instaurant des seuils et des limites (Belhédi 1992). La définition de la pauvreté dépend du mode de repérage choisi (seuil de pauvreté, indicateurs etc...) et des données analysées. De ce fait, l'ampleur et l'étendue de la pauvreté varient d'une méthode à une autre. Cette ampleur peut varier du simple au double et même au triple selon la méthode adoptée. Les chiffres officiels indiquent que le taux de pauvreté en Tunisie a été ramené de 33% en 1966 à 4,2% en l'an 2000 et qu'un registre de pauvreté établi à partir d'une enquête effectuée en 1994, a permis de recenser 150 000 familles pauvres.

Il n'existe pas de référentiel universel pour évaluer le degré de pauvreté et d'exclusion. Toutefois dans le contexte de la Tunisie, l'analyse de la pauvreté et de l'exclusion retient deux concepts fondamentaux complémentaires : « famille-pauvreté » et « zones d'ombre-pauvreté ». Concernant le premier concept il a été démontré que dans toutes les études sur la pauvreté, la situation sociale de l'individu

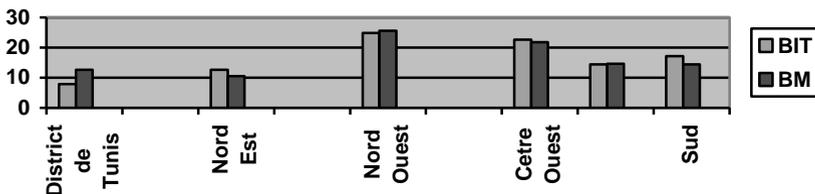
---

<sup>3</sup> Il s'agit des quartiers de la Saida Manoubia et du Jbel lahamar.

n'est pas isolée de celle de sa famille et que l'appréciation du niveau de vie de cette dernière dépend de celle des individus qui la composent. Ainsi trois indicateurs matérialisent le concept famille-pauvreté. En premier lieu, des indicateurs spécifiques à la situation des personnes sont groupés suivant quatre niveaux<sup>4</sup>. En deuxième lieu, certains indicateurs permettant de déterminer toutes les sources de revenus et de dépenses de la famille ; enfin les indicateurs concernant les conditions de vies de la famille en référence à la nature du logement, aux conditions d'hygiène et de salubrité, à la situation de santé des personnes, à leur capacité professionnelles. Ainsi depuis le début des années 1980, une méthode a été établie par l'Institut national de statistiques pour déterminer le seuil de pauvreté en Tunisie et qui est basée sur une estimation monétaire des besoins énergétiques minimum par personnes et par an, s'appuyant sur les résultats des enquêtes périodiques auprès des ménages.

Plusieurs institutions internationales se sont penchées sur la question de pauvreté en Tunisie particulièrement la Banque mondiale (BM), le Bureau international du travail (BIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et sont d'accord sur un certains nombre d'évidences. La pauvreté en Tunisie est plus développée en milieu rural que dans la ville et le classement des régions du pays selon l'incidence de la pauvreté comme l'indique le diagramme 1, montre que le Nord-Ouest et le Centre-Ouest occupent les deux premières places et concentrent la moitié de la population pauvre de la Tunisie suivis par le Sud alors que le littoral oriental est le moins pauvre et constitue un espace dynamique économiquement et attractif.

**Fig 1-Répartition des pauvres suivant les régions en Tunisie en 1995 en %**



Source : Bureau international du travail et Banque mondiale.

<sup>4</sup> Personnes âgées et handicapées sans soutien, veuves femmes chefs de famille sans soutien, personnes âgées handicapées et veuves avec soutien enfin chefs de famille actifs dont le revenu est insuffisant.

Selon le BIT, les femmes représentent une forte proportion des pauvres en Tunisie. En effet au milieu des années 95, presque 60% des familles recensées comme nécessiteuses, ont une femme pour chef de ménage. Cette même source estime que les femmes les plus vulnérables appartiennent à trois sous-groupes. En premier lieu, nous trouvons les femmes chômeurs qui forment une catégorie très vulnérable et à très faible niveau scolaire. En second lieu, on a les travailleuses du secteur informel avec notamment le travail à domicile effectué essentiellement par des femmes dont les revenus sont dérisoires et irréguliers. Enfin dans le dernier sous groupe ont été classées les jeunes filles issues de milieux ruraux et urbains et qui appartenant à des familles très pauvres avec un niveau d'instruction très bas.

Le concept de zone d'ombre traduit une approche beaucoup plus récente. Elle s'est développée à partir du début des années 1991, dans le cadre de la nouvelle politique de promotion sociale basée sur la solidarité. Selon ce concept, la perception de la pauvreté est établie par zone géographique, les familles formant une unité indissociable tant au niveau de l'analyse du phénomène qu'au niveau de son traitement. (Fonds national solidarité, 2002).

Le concept de zone d'ombre ou zones d'exclusion comporte aussi bien une dimension sociale qu'une dimension économique. La pauvreté n'est pas définie et déterminée à partir d'une absence ou d'une faiblesse des ressources des familles mais à partir de l'insuffisance des infrastructures et des moyens de production disponibles.

Les principaux critères s'appliquant aux zones d'ombre retenus sont : la pauvreté de la population associée à la faiblesse des ressources naturelles et la diversification des activités économiques, l'absence ou l'insuffisance des moyens de communication, l'absence d'équipement de base et de commodité collectives comme le logement, l'eau potable, l'électricité, les centres éducatifs et de santé. A cela il faut ajouter la non-éligibilité de la zone aux interventions des programmes retenus par les plans de développement et l'existence d'un nombre minimum de familles fixé à 30 familles (Fonds national solidarité, 2003).

### ***1.3 La politique tunisienne de traitement de la pauvreté et de l'exclusion***

Malgré le lancement du Programme d'ajustement structurel à partir du milieu des années 80, l'austérité budgétaire et les exigences imposées par la libéralisation économique, les investissements consacrés aux programmes d'assistances aux catégories défavorisées et ceux de soutien à l'emploi n'ont pas diminué. D'abord il faut remarquer l'existence de

programmes d'assistance antérieurs au PAS et qui concernent les enfants des familles démunies dont l'âge est compris entre trois et six ans. Ce programme a touché presque toutes les régions du pays à travers des centres implantés en particulier dans les quartiers dits à « problèmes » en milieu urbain et rural.

L'assistance aux personnes âgées comprend deux volets : le premier consiste en la prise en charge au sein de centre d'accueil pour personnes âgées et le second se traduit par l'assistance aux personnes âgées nécessiteuses, mais tout en les maintenant dans leur propre famille en les faisant bénéficier d'une prise en charge à domicile.

L'assistance aux personnes handicapées est assurée par plusieurs institutions et les actions portent essentiellement sur l'octroi d'appareillages sur la prise en charge des handicapés mentaux sans famille, sur des aides permanentes aux handicapés nécessiteux ainsi que sur les projets de création de sources de revenus (Ben Amor 1994).

Les nouveaux programmes sociaux institués après l'application du PAS, concernent le Programme national d'aide aux familles nécessiteuses (PNAFN), le Fonds national de solidarité (FNS) et les programmes d'assistance occasionnelle. Le PNAFN mis en œuvre en 1986 « s'inscrit dans le cadre des mesures d'accompagnement au plan de redressement que le gouvernement compte prendre pour faire face aux défis économiques »<sup>5</sup>. Il s'agit en fait d'atténuer par ces mesures d'anticipation les retombées sociales du PAS sur les catégories défavorisées d'autant plus que ces derniers s'accompagnent d'un retrait progressif du soutien de l'Etat à la Caisse générale de compensation<sup>6</sup>.

En fin de compte le programme d'aide aux familles nécessiteuses a montré deux insuffisances assez évidentes. D'abord le montant de l'aide desservie est plutôt dérisoire ce qui limite une amélioration possible du niveau de vie, d'autre part le système de désignation des familles bénéficiaires de ce programme est assez rigide et ne tient pas compte de la dynamique de la pauvreté.

La vocation principale du Fonds national de solidarité créé en 1993 est de « remédier à la situation dans les différentes agglomérations dépourvues des infrastructures élémentaires et le soutien à la création de

---

<sup>5</sup> Le Ministère des affaires sociales a procédé au recensement des familles nécessiteuses grâce à une enquête exhaustive par questionnaire qui a dénombré 125 000 familles.

<sup>6</sup> Caisse qui subventionne les produits de première nécessité comme les céréales et dérivés, le sucre, le lait.

sources de revenus à l'intention de la population cible du PNAFN en mesure de participer à une activité économique<sup>7</sup>.

Officiellement depuis sa création et jusqu'à la fin de l'année 2003, le FNS « a permis à plus de 1 million deux cent mille tunisiens de s'intégrer dans le processus de développement économique et social grâce aux projets d'infrastructure de base visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens » (Fonds National Solidarité, 2003).

Au cours de la période 1993-2003, les réalisations du FNS ont porté essentiellement sur des projets d'infrastructure de base et des projets générateurs de revenus comme indiqué dans le tableau 1. Pour ce qui du premier volet, c'est le secteur de l'infrastructure routière qui a accaparé l'essentiel des investissements dans un souci de désenclavement de ces « poches de pauvreté » et de les intégrer dans la dynamique de développement. L'amélioration des conditions de vie communautaire dans ces zones constitue une action essentielle dans ce programme en particulier le secteur du logement, l'électrification et l'adduction d'eau potable.

L'effort public en matière de traitement de l'exclusion comporte aussi une panoplie de programmes nationaux d'appui à la création d'emploi à travers l'appui à l'initiative privée (petites et moyennes entreprises) parmi ces programmes nous citerons le Fonds national de promotion de l'artisanat (FONAPRA), dont l'objectif est d'accorder des petits crédits pour la création ou l'extension des micro-entreprises hors du secteur de commerce et de l'agriculture. Le programme de développement urbain intégré (PDUI) prévoit une composante d'appui à la micro entreprise dans les zones urbaines défavorisées alors que le Fonds national de l'emploi créé en 1999 encourage la création d'emplois par l'intermédiaire de l'octroi de différents types d'avantages (financiers, appui techniques, formation). (Alcor & Enda Inter- arabe, 2001).

---

<sup>7</sup> D'après le dénombrement effectué par les pouvoirs locaux, le nombre de ces « zone d'ombre » s'élevait en 1994 à 1780 zones où résident un million de personnes soit 194 000 familles dont environ 40% disposant d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté.

**Tableau n° 1 : Réalisations du FNS pour la période 1993-2203**

(1 Euro = 1,600 Dinar)

I-Infrastructure de base	Nombre	Coût en 1000 de dinars
1-Logements	56 335	
- Amélioration	19 333	153 312
- Nouveaux logements	37 002	
2-Routes et pistes	4 369 km	
- Amélioration	1 052	213 624
- Bitumage	3 317	
3-Electrification	71 733 familles	
- Energie conventionnelle	69 758	143 182
- Energie solaire	1 975	
4- Eau potable	81 221 familles	104 399
5- Santé	135 centres de santé	5 444
6- Education	130	
- Nouvelles écoles	103	3 776
- Aménagements divers	27	
7- Autres commodités		
II- Projets générateurs de revenus	61 471 bénéficiaires	87
Total général		724 223

Source : *Rapport FNS*.

Cette politique volontariste de gestion de l'ensemble des programmes d'assistance des populations défavorisées à travers le pays, n'a pas laissé de place aux logiques communautaires et non institutionnelles jusqu'au début des années 90, ce qui va renforcer la dépendance économique vis-à-vis de l'Etat et contribue à l'émergence d'une attitude « attentiste » de la part du groupe concerné. C'est pour cette raison que le FNS va essayer d'innover en développant le système des micro-crédits qui va permettre aux personnes à revenus limités des ces zones de bénéficier de financements susceptibles de les aider à créer des activités pourvoyeuses de revenus. Ainsi comme l'indique le tableau 1, plus de 60 mille personnes ont pu bénéficier du soutien du FNS entre 1993 et 2003.

#### **1.4. Prolifération de l'économie informelle et de la micro entreprise**

La prolifération de l'économie informelle définie comme étant « toute la partie de l'économie qui n'est pas réglementée par des normes légales ou contractuelles » dans les pays en développement à partir des années 80, est à mettre en relation avec la nouvelle stratégie patronale basée sur

la politique de décentralisation, de délocalisation, de flexibilité de l'emploi et de la dispersion de la main d'œuvre.

En Tunisie, le secteur informel difficilement quantifiable de manière précise est carrément toléré par les pouvoirs publics étant donné le rôle social qu'il assure pour une grande partie de la population démunie qui vit dans les grandes agglomérations du pays en particulier la capitale. Cette tolérance a été souvent critiquée par le patronat tunisien<sup>8</sup> qui dénonce le laxisme des autorités dans l'application de la législation du fait de l'absence de statut juridique et de comptabilité, la non déclaration du personnel (Benarous, 2001).

Les études ont montré qu'il existe plusieurs segments différenciés du secteur informel en Tunisie. Une enquête dans les quartiers urbains pauvres des régions de l'intérieur du pays au sein des micro-entreprises a identifié deux catégories d'activité : la première rassemble les activités majoritairement exercées par les femmes au foyer dans le cadre de l'auto-emploi ; alors que la seconde concerne les activités évolutives très proches de la formalité de certaines micro-entreprises, dirigée par des hommes et recouvrant un potentiel de création d'emplois, de revenus et d'accumulation du capital (Sidhom, 2002).

La politique des pouvoirs publics de soutien et d'encouragement de l'initiative privée et la création de micro-entreprises, a contribué d'une façon indirecte à la prolifération de l'économie informelle à travers l'ensemble du pays<sup>9</sup>. Il s'agit d'un secteur dynamique alimenté par un réseau de « garages » et entrepôts servant à contenir de la marchandise provenant du Sud-est asiatique. La marchandise qui arrive dans des containers aux principaux ports du pays (Tunis, Sousse et Sfax) est acheminée par camions vers les grands entrepôts. Par la suite, elle est distribuée aux grossistes et détaillants dans plusieurs villes du pays en particuliers certains espaces de la capitale spécialisés dans la marchandise importée (produits de beauté, appareils électroniques, électroménagers, tapis, services de tables, vêtements...). Les prix de cette marchandise importée répondent à la demande puisqu'ils sont inférieurs à ceux affichés dans les boutiques et magasins du secteur formel<sup>10</sup>. Certaines petites villes du Centre et Sud du pays se sont spécialisées dans ce genre

---

<sup>8</sup> D'après le patronat tunisien, le secteur informel contribue à la création de 15 à 20 % du PIB tunisien.

<sup>9</sup> Le secteur informel est certes difficile à quantifier cependant selon une estimation du patronat tunisien, il concerne plus de 390 mille « entreprises » et contribue à la création de 15 à 20% du PIB national.

<sup>10</sup> Grossistes, commerçants et particuliers peuvent bénéficier de rabais de 50% sur les prix affichés quand les quantités achetées sont importantes.

de commerce. C'est le cas de la ville d'El Jem située à 200 km de Tunis où plusieurs magasins et boutiques installés sur une grande artère et exposent différents articles importés ou bien la ville frontalière de Ben Gardane devenue aussi une destination principale pour les commerçants de détail des régions de l'intérieur et des jeunes filles qui préparent le trousseau de mariage (Benarous, 2001).

L'économie informelle dénoncée par le patronat tunisien et les commerçants du secteur formel, a été dans certains cas autorisée et tolérée par les pouvoirs publics. C'est l'exemple du centre commercial « Moncef Bey » situé sur le site des anciens entrepôts de la principale société laitière du pays à proximité de l'ancien port de Tunis. Ce centre s'étend sur 3 100 m<sup>2</sup> avec allées et abrite plus de 780 commerçants disposant chacun d'un espace de 2 m<sup>2</sup> seulement. Ces commerçants exercent sans aucune patente mais sur simple autorisation municipale et payent une taxe municipale de 10 dinars par moi. La marchandise vendue dans cet espace comprend des articles importés légalement et parfois clandestinement mais aussi des produits locaux en particulier les vêtements et le « commerce de valise » qui représente un autre aspect de l'économie informelle. En effet depuis le relèvement de l'allocation touristique de 200 à 1000 dinars et l'assouplissement de la réglementation douanière au début des années 90, ce commerce a connu un essor. Selon le patronat tunisien, près de 60 mille tunisiens ont fait le voyage Tunis-Istanbul en 2001 avec pour objectif principal un shopping destiné à la revente sur le marché parallèle<sup>11</sup>. Les échoppes spécialisées dans le commerce d'articles importés c'est aussi la Rue Sidi Bou Mendil<sup>12</sup> mais aussi la Rue Zarkoun, jadis spécialisée dans les articles importés d'Italie qui s'animent à la veille de la rentrée scolaire et des fêtes religieuses.

## **2. L'expérience du programme de micro-crédit en Tunisie**

### **2.1 Une logique d'assistance par l'économique**

La pratique du crédit par les associations de développement n'est pas tout à fait récente puisque pendant de longues périodes des prêts ont été octroyés par des associations tunisiennes pour la finalisation de projets de développement rural financés par des bailleurs de fond internationaux à

---

<sup>11</sup> On estime à 300 millions de dinars tunisiens par an le chiffre d'affaire du « commerce de la valise ». La Turquie remplace l'Italie depuis l'entrée en vigueur de « la convention de Schengen ».

<sup>12</sup> Autrefois connue pour être un quartier où l'on venait des environs et de l'intérieur du pays s'approvisionner en condiments, épices, herbes et légumes sèches

travers des programmes nationaux. Ces expériences ont eu lieu dans un contexte où primait une approche sociale.

L'émergence de programmes de micro-crédit basés sur les mécanismes de marché et sur des schémas de financement pérennes remonte effectivement au milieu des années 90. Ces micro-crédits visaient en premier lieu la fourniture de services financiers aux populations démunies et exclues des circuits de financement formels. Elles visaient aussi la régularisation et la promotion d'activités génératrices de revenus au sein de ces populations (F. Moujri, 2001).

Pour M. Nowak, fondatrice de l'Association pour le droit à l'initiative économique, « la différence principale, par rapport au crédit classique, est qu'il est orienté sur une cible nouvelle : les pauvres et les exclus. Il reconnaît leurs talents leurs besoins et leur capacité à rembourser les prêts. Au lieu de les éliminer, par avance, de la clientèle du crédit parce que les méthodes, les critères et les garanties ne sont pas adaptés à leur situation, il invente des méthodes de garantie qui leur conviennent » (Joannidis, 2003).

A l'heure actuelle environ 200 associations de développement tunisiennes se positionnent sur le créneau du micro-crédit et la grande majorité a été créée en réponse à la décision présidentielle de promouvoir le micro crédit fourni par les ONG<sup>13</sup>. En effet le nombre de ces associations a largement progressé depuis la fin des années 80 et à travers ces structures, les pouvoirs publics visent un appui des efforts de l'Etat en matière de solidarité, le développement des ressources humaines par l'amélioration des aptitudes et l'ouverture de nouvelles issues pour les familles faibles, l'intégration des familles nécessiteuses dans le tissu social et économique par la finalisation de projets leur permettant d'améliorer leurs revenus.

La loi sur le micro-crédit fixe le cadre juridique<sup>14</sup> de la distribution de ces prêts par les associations et stipule que le taux d'intérêt est fixé à 5% avec interdiction au ONG de percevoir des commissions et des frais de gestion sur les clients. Le montant de prêt plafonné est passé de 1500 à 4000 dinars crédits est de 4000 dinars et la période de remboursement doit être supérieure à trois ans. Les associations sont en outre assujetties à l'autorisation préalable délivrée par le Ministère des finances (Alcor & Enda Inter-Arabe, 2001).

---

<sup>13</sup> Voir le discours du Président Ben Ali du 20 mars 1999 sur la décision d'encourager la création d'associations de développement pour fourniture de micro-crédits.

<sup>14</sup> Loi 67-99 du 15 juillet 1999.

## ***2.2 La Banque tunisienne de solidarité : acteur public pour la promotion du micro crédit***

La Banque tunisienne de solidarité se définit comme étant une banque de proximité avec une décentralisation du crédit et une simplification des procédés de fonctionnement. La BTS finance aussi bien les activités informelles, vivrières et de petit commerce comme l'acquisition de biens d'équipement de matériel. L'idée de solidarité choisie pour cette banque, contraste avec l'idéologie à connotation socialisante centrée sur la lutte contre le sous-développement. Cette même idéologie « de solidarité », peut aussi avoir pour fonction d'occulter les retombées du PAS en réduisant les écarts sociaux et en même temps faire un appel à la mobilisation de la collectivité afin de permettre à l'Etat de continuer à assurer sa fonction de « redistributeur des fruits de la croissance »

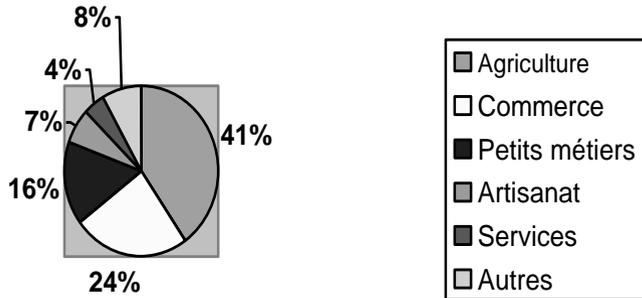
Dès le départ cette banque à enregistré un grand succès auprès de la population puisqu' en l'espace des trois premières années d'exercice, elle a reçu plus de 67 mille demandes de crédits et a accordé environ 28 mille prêts pour un montant 103,8 millions de dinars ; ce qui a permis la création de plus de 40 000 emplois (Rapport annuel BTS, 1998).

La BTS parraine depuis 1999 les associations de développement accordant des micro-crédits, qui ont été créés avec l'appui des autorités régionales et locales. Ces associations ont pour objectifs majeurs d'aider à l'intégration économique et sociale des personnes à faible revenu et d'améliorer les conditions de vie et renforcer le rôle de ces structures dans le développement. Le parrainage de ces associations concerne plusieurs mesures d'accompagnement pour soutenir l'action de ces ONG en particulier une prime d'installation de l'ordre de 15 mille dinars lors du démarrage des activités. L'association peut bénéficier aussi d'une prime d'exploitation à raison de 20 dinars par dossier de crédit avec un plafond de 15 mille dinars par an. Aussi le Fonds national de l'emploi prend en charge une partie du salaire des diplômés de l'enseignement supérieur recrutés par l'association durant 5 ans.

En principe, ce type de crédit cible en premier lieu les personnes physiques qui appartiennent aux familles nécessiteuses, les catégories sociales vulnérables et ceux qui ont une qualification pour l'exercice d'un métier ou d'une activité et qui n'ont pas un travail salarié. Le montant maximum des crédits est de 4000 dinars avec un plafond de 700 dinars pour l'amélioration des conditions de vie. Il existe à l'heure actuelle environ 130 associations réparties sur l'ensemble du territoire, autorisées à accorder des micro-crédits. Le nombre de prêts accordés s'élève à plus de 116000 micro-crédits pour un montant global de 88 millions de dinars.

Le montant moyen des crédits étant de 756 dinars (Rapport Annuel BTS, 2004).

**Fig 2-Micro-crédits accordés par La BTS par secteurs**



Source : *Rapport Banque Tunisienne Solidarité.*

A titre d'exemple nous citerons l'Association et développement local de Ben Gardane, située dans le Sud-Est de la Tunisie et qui a été créée en 2000. L'objectif majeur de l'association étant d'aider les jeunes de la région à assurer leur intégration dans le tissu économique et encourager l'initiative privée dans le secteur des petits métiers et des services, l'amélioration des conditions d'existence des catégories sociales démunies. Le champ d'intervention de l'association concerne aussi bien le milieu urbain que celui rural et entre 2001 et 2003 plus 1400 micro crédits ont été accordés pour un montant de 1,5 million de dinars soit une moyenne de 1075 dinars par prêt.

### **2.3 Enda Inter-arabe : Une ONG internationale spécialisée dans le micro crédit**

L'association Enda Inter-arabe<sup>15</sup> qui s'est établie à Tunis depuis le début des années 90, s'est engagée dans une première étape (1990-94) dans l'éco-développement en particulier les questions environnementales (aménagement de parc naturel, lutte contre la désertification, plantes médicinales). A partir de 1994, elle a axé son action sur le développement social et économique dans le grand quartier populaire d'habitat spontané de Ettadhamen-Douar Hicher dans l'Ouest de l'agglomération tunisoise

<sup>15</sup> Enda Inter-arabe est rattachée à l'ONG Enda Tiers Monde installé à Dakar dont l'objectif est d'agir dans les différents domaines du développement communautaire.

qui comptait suivant le dernier recensement de 2004 plus de 150 mille habitants. Le choix de ce quartier populaire répondait aux priorités de la politique de développement urbain du gouvernement qui visait à atténuer les effets négatifs de l'ajustement structurel dicté par le FMI et la Banque Mondiale.

Une première enquête effectuée auprès d'un échantillon de 136 ménages du quartier pour établir un profil général des groupes vulnérables a permis de mettre en évidence les principaux obstacles au développement à savoir l'insuffisance de l'infrastructure de base, l'insécurité, une faible « culture civique » et l'absence d'expériences de solidarité (Enquête socio-économique Enda, 1992). Dans la foulée, les deux principaux responsables de Enda décidèrent la création d'un centre communautaire dans le quartier qui a entrepris plusieurs expériences en particulier des cours d'alphabétisation des femmes et conseils dans le domaine de la santé, la sensibilisation des jeunes sur les questions de l'environnement, des ateliers d'expression par le dessin, la musique. C'est seulement à partir de 1995 et à la lumière des enseignements tirés de la population du quartier que Enda va mettre sur pied son programme de développement urbain intégré à travers des stratégies d'auto emploi, d'auto-émancipation et des mécanismes de crédit pour la création de revenus basés sur la loi du marché (Mahjoub, 2005).

Le micro-crédit constitue à l'heure actuelle la principale composante de l'activité de Enda qui s'est inspirée de l'expérience de la Grameen Bank<sup>16</sup>. En effet les responsables de cette ONG ont pu constater au sein de la population féminine de ce quartier déshérité de la capitale un esprit d'entrepreneuriat et une dynamique des micro-activités économiques qui n'ont pas accès au crédit formel. Dans le but de débloquer la situation des ces populations démunies, Enda a pris l'initiative de développer son programme de micro-crédit à partir de 1995 grâce à ces moyens mais surtout à partir de l'aide de bailleurs de fonds et donateurs étrangers et nationaux<sup>17</sup>. Le capital de cette association qui a reçu plusieurs distinctions<sup>18</sup> est passé de 23 500 dinars en 1995 à plus de 800 mille dinars en 2000, ce qui constitue un montant assez appréciable pour une association à caractère international et qui n'a pas de liens en principe

---

<sup>16</sup> La Grameen Bank a été fondée au Bangladesh par M. Yunus à la suite de la famine de 1974 et fût l'une des premières banques à accorder des micro-crédits aux populations exclues du système bancaire.

<sup>17</sup> Intermon, la Commission Européenne, des ONG italiennes et espagnoles, le Ministère des Affaires de la femme.

<sup>18</sup> Enda inter-arabe a été primée à Johannesburg pour son programme de micro-crédit lors de la 5ème Conférence sur le financement du développement en Afrique en 2003.

avec le pouvoir. L'association Enda Inter –arabe se distingue par sa méthodologie de garantie et sa proximité avec les clients puisque installée dans le quartier même d'Ethadhamen. Malgré un taux d'intérêt de l'ordre de 18% et qui semble excessif en comparaison à ceux pratiqués par la BTS et les autres programmes étatiques, Enda enregistre un taux de remboursement qui dépasse les 98% (Cracknel 2000).

Enda inter-arabe a connu une expansion géographique assez remarquable puisque son réseau qui couvre une douzaine de gouvernorats est passé de 15 à 21 antennes. L'expansion des activités d'Enda a entraîné l'intervention dans les gouvernorats à faible taux d'urbanisation par le financement des activités rurales notamment l'élevage. Certaines activités rurales et notamment l'élevage, sont d'ores et déjà financées dans les régions de Gafsa, de Sidi Bouzid ou encore de Kasserine. L'antenne située dans le quartier spontané de Sidi Hassine dans la périphérie Sud de Tunis, constitue la plus grande antenne du réseau en 2005, avec plus de 1 million de dinars pour 2700 clients. La première antenne de l'intérieur, Gafsa, a doublé ses clients actifs (1500) en moins d'une année.

Sur le plan financier, Enda inter-arabe a dépassé ses objectifs de l'année 2005 avec, au 31 décembre, un portefeuille de 8,4 millions DT et 25 000 clients actifs. Le portefeuille a progressé de 77% par rapport à 2004 et le nombre de clients actifs de 57%. Plus de 39 000 prêts ont été octroyés en 2005, soit 50% de plus que 2004. Grâce à ses performances financières, elle a pu accéder pour la première fois de son histoire aux prêts commerciaux. La Banque de l'Habitat, lui a accordé en septembre 2005 un premier prêt de 2 millions de dinars avec un taux de 7%. Le deuxième prêt a été accordé en décembre par l'Union Internationale de Banques (UIB / Société Générale) pour 1 million de dinars. Ce prêt, sur cinq ans est garanti, à hauteur de 50%, par la Grameen Foundation USA et le Groupe Abdullatif Jameel d'Arabie Saoudite<sup>19</sup>.

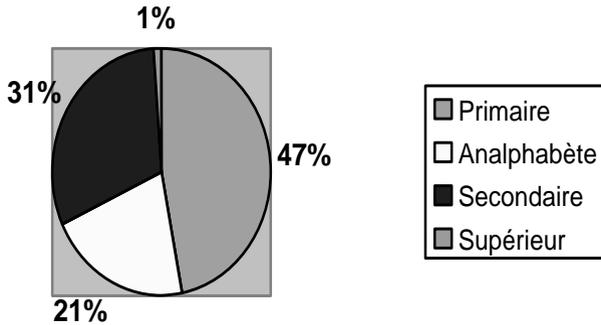
Le succès d'Enda est dû au fait que cette association a réussi à polariser les populations défavorisées des quartiers pauvres qui, faute de garantie, n'ont pas accès aux services bancaires classiques pour développer leurs activités économiques génératrices de revenus.

Comme le montre le rapport 2005, la population bénéficiaire des crédits Enda est en majorité issue de l'exode rural dont plus des deux tiers ont un niveau d'instruction très faible.

---

<sup>19</sup> D'autres contacts ont eu lieu avec les principales banques locales, ainsi qu'avec des Institutions financières internationales, notamment Oikocredit (principal investisseur privé en microfinance), la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale.

**Fig 3- Niveau d'instruction des bénéficiaires**

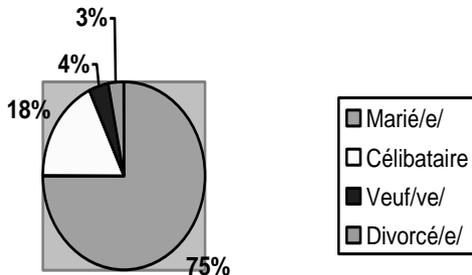


Source : *Rapport d'activité Enda-inter arabe 2005.*

Plus de 85 % des bénéficiaires sont des femmes mariées et qui considèrent l'auto-emploi comme étant un moyen pour assurer l'indépendance économique et éviter le risque du salariat précaire. Ces femmes ont pu obtenir plusieurs crédits et ont développé leur projet.

Elles sont plus vulnérables et plus pauvres que les hommes, mais aussi plus dynamiques et dévouées à leur famille. Par son soutien, enda inter-arabe compte favoriser leur émancipation et renforcer leur participation au développement économique de leur quartier et de leur pays. L'objectif est également d'obtenir un effet d'entraînement sur toute la famille, notamment en termes de nutrition, d'éducation, de santé et de renforcement des capacités.

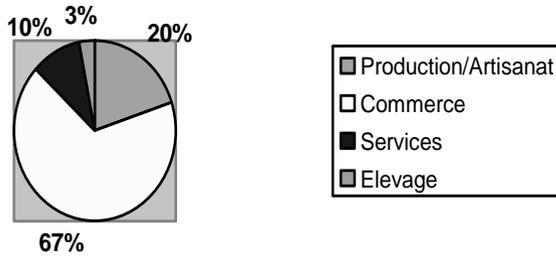
**Fig 4- Etat civil des clients**



Source : *Rapport annuel Enda 2005.*

Enda finance toutes les activités et cela va se traduire par une forte demande pour le financement des activités de commerce dont l'accès reste facile. En effet ce secteur occupe 67% des crédits octroyés comme l'indique le graphique 4. Le secteur de production occupe la seconde place avec 20% des crédits et ce sont les femmes qui se lancent dans ce domaine en particulier tout ce qui concerne la couture et l'habillement. La part du secteur des services reste relativement faible avec seulement 10% des crédits accordés et ce sont les hommes qui sont le plus attirés par ce créneau. Environ une cinquantaine d'activités sont financées par Enda parmi lesquelles nous citerons une dizaine qui accapare environ plus de 60% des crédits octroyés.

**Fig 5- Secteurs d'activité**



Source : *Rapport annuel Enda 2005.*

**Tableau 2 : Principales activités financées par Enda**

Secteur	Crédits en %
Couture	15
Habillement	13
Epicerie	8
Fruits légumes	7
Friperie	4
Pain traditionnel	4
Articles décor	4
Coiffure	3
Fruits secs	3

Source : *Enda Inter- Arabe.*

Pour ce qui est de la répartition des activités financées par Enda, l'étude signale que la majorité a lieu dans le cadre de l'espace familial soit dans un local rattaché au domicile. Ceci rejoint l'une des caractéristiques fondamentale du secteur informel à savoir le caractère familial de ces activités. Le travail à domicile est prépondérant chez les femmes soit 44% des cas alors que les activités s'exerçant en dehors de l'espace familial (marché, ambulante, local indépendant) sont la caractéristique de la population masculine (Alcor & Enda, 2000).

L'étude d'impact socio-économique réalisée en 2005 par Enda<sup>20</sup>, montre une contribution effective et positive du crédit dans l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires en terme de revenu individuel, de revenu des ménages, d'épargne personnelle ainsi que d'un point de vue de l'amélioration du logement. L'étude a également démontré que les micro-entrepreneurs accédant au crédit sont moins vulnérables aux crises de trésorerie et à l'interruption momentanée de leurs activités. L'utilisation des bénéfices s'oriente dans un premier temps (nouveaux clients) vers le réinvestissement, et dans un deuxième temps (clients anciens) vers l'amélioration du logement et les dépenses du ménage. Il ressort aussi de cette étude que 35% des micro-entreprises des clients anciens contribuent à la création d'un emploi supplémentaire grâce au crédit.

## Conclusion

Dans le contexte actuel de la globalisation et de l'entrée massive de marchandises hétéroclites en provenance du continent asiatique et avec le développement de l'économie informelle qui prend une nouvelle dimension à travers tout le pays, deux positions vont s'affronter. La première estimant que le secteur informel apporterait une solution au chômage par la création de micro-entreprises et qu'il faudrait changer la mentalité « d'assistés » enracinée chez les populations des quartiers défavorisés en introduisant les notions de libre entreprise, de marché et de crédits remboursables. Dans cette action, les pouvoirs publics doivent miser sur le tissu associatif et les bailleurs de fonds étrangers comme c'est le cas de l'ONG Enda Inter-Arabe qui s'est consacrée entièrement dans le créneau du micro-crédit. D'un autre côté, il y a un point de vue radicalement opposé et qui pense que le micro-crédit qui développe le secteur informel est une stratégie de survie, précaire, marginale et ne

---

<sup>20</sup> L'étude d'impact a été réalisée par l'équipe de Recherche en collaboration avec le département Crédit, sous la responsabilité de Azzam Mahjoub, économiste enseignant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis.

constitue en aucun cas une alternative à une politique de l'emploi. En tolérant le secteur informel, les pouvoirs publics font le jeu du patronat qui a une stratégie d'élimination du mouvement syndical.

En définitive, il est prématuré pour trancher entre ces deux points de vue puisque le niveau de développement des activités du micro-crédit est encore à ses premiers pas en Tunisie et il faudrait au moins une décennie pour pouvoir juger et voir quel est l'impact réel d'une telle expérience qui certes commence à avoir du succès auprès des populations dans les quartiers défavorisés de la capitale, mais aussi dans les villes intérieures du pays.

## Bibliographie

Alcor & Enda Inter-Arabe, *Evaluation du programme de micro crédit de Enda Inter-Arabe*, Rapport final, 2001.

Adair, P. et Hamed, Y., *Le micro crédit : une solution au financement de la micro-entreprise au Maghreb*, vie Journée scientifique du réseau « Analyse économique et développement », Marrakech, Agence universitaire de la francophonie, 2004.

Benarous, M., *Le secteur informel en Tunisie : répression ou organisation*, Université de Limoges, Centre d'Economie Régionale du Limousin, 2001.

Ben Amor, R., *Politique sociale, ajustement structurel et pauvreté en Tunisie*, Actes du séminaire : *Ruralité urbanité et exclusion sociale au Maghreb*, Cahier de CERES, n° 24, 1994.

Belhédi, A. *Société, espace et développement en Tunisie*, Université Tunis 1, Publication de la faculté des sciences humaines et sociale, Vol XXVII, 1992.

Cracknell, M., *Un exemple de micro crédit en Tunisie*, Le programme Crenda, techniques financières et développement, juillet-octobre, n° 59-60, 2000.

de Villers, G., *Phénomènes informels et dynamique culturelle en Afrique*, cahiers du CEDAF, Collection Harmattan, 1996.

Enda Inter-arabe, *Appui aux micro- entrepreneurs*, Rapport annuel 2005, 2005.

Fonds de Solidarité Nationale, *L'élan du cœur, le succès d'une stratégie et l'universalité d'une œuvre*, La Presse de Tunisie, 7 décembre 2003, 2003.

Fonds de Solidarité Nationale, Spécial An X, 2002, *Dossier spécial* : La Presse de Tunisie 9 décembre 2002.

Gallin, D., *Droits sociaux et secteur informel*, Communication à la vie Université d'été de l'association Club Mohamed Ali de la culture ouvrière, Tunis, Ghammart, 1999.

Hamza, N., *Evolution de l'approche de la pauvreté en Tunisie*, Communication à la journée d'étude du 29 novembre 1997 sur le thème de la pauvreté dans le monde Arabe, 1997.

Joannidis, M., *Du microcrédit à la micro finance : quand la pratique fait évoluer les concepts*, Document MFI, 2003.

Moujri, F., *Le financement semi-formel du secteur informel : le micro crédit, une alternative à l'impasse*, Université Hassan II, 2001.

Mahjoub, A., *Etude d'impact du programme de micro-crédit Enda Inter-Arabe*, Département Recherche Développement, 2005.

Sidhom, H., *Les nouvelles orientations des stratégies de développement : le développement par les petits métiers en Tunisie*, cahier du Gratice, n° 22, L'économie informelle au Maghreb, Université Paris XII, 2002.